
Objet : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2026 À LA SPA 66.

L'an deux mille vingt-six, le 22 avril, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle du conseil municipal de Corneilla-Del-Vercol, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	14	Pour :	14
En exercice :	14	Vote :	Contre : 0
Présents :	14	Abstention :	0

Présents : Benoît ARMEN, François BONNEAU, Damien BRINSTER, Aline COGEZ, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Marie-Ange DESTAVILLE, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, René MONTALAT, Jean ROMEO, Magali ROUGÉ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT.

Secrétaire de séance : Christophe MANAS

Date de convocation : 15 avril 2026

Le Président expose à l'assemblée,

La Communauté de communes dans le cadre de sa compétence « Gestion de la fourrière animale » (arrêté préfectoral n°2063/05 du 28 juin 2005), attribue chaque année une subvention de fonctionnement à la SPA de 200,00 €.

Il est proposé la reconduction de cette aide pour 2026.

LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

☞ **DÉCIDE** d'accorder une subvention de fonctionnement pour l'année 2026 de 200,00 € à la SPA ;

☞ **DIT QUE** les crédits nécessaires au paiement de cette aide sont inscrits au budget principal primitif 2026 de la collectivité ;

☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile au règlement de ce dossier.

☞ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du Conseil de Communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20260422-2026-04-27B-DE
Date de télétransmission : 24/04/2026
Date de réception préfecture : 24/04/2026

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114